

LE MAG'



• ÉCONOMIE

- Les aides aux entreprises.
- Déclit pour ta boîte.

• FINANCES

- Zoom sur le budget
- des déchets.

• AGRICULTURE

- Témoignage d'une
- arboricultrice.



- Collecte, valorisation et traitement des déchets ménagers et industriels
- Location de bennes de 10 à 35 m³ et de compacteurs
- Location et vente de bacs roulants



afaq
ISO 9001
Qualité
AFNOR CERTIFICATION

Centre de tri / transfert COVED
Lieu-dit Le Marlet - RN86
07340 SERRIERES
04 75 67 58 92

www.vosdechets.com

DELAUZUN SOVIRI
Acteur pour l'environnement !

PRESTATAIRE DE SERVICES POUR TOUS VOS TYPES DE DÉCHETS

- une implantation régionale
- une réactivité
- des filières de traitement adaptées
- une valorisation à 100%

Contactez-nous
DELAUZUN SOVIRI
Zone Industrielle le Verenay - 69420 AMPUIS
Tél: 04.74.85.94.86
@ : axmoro@delauzun.com



Serge RAULT
Président de la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien et Maire de Saint-Pierre-de-Bœuf

Le Mag' d'été traduit bien les axes majeurs d'intervention de la communauté de communes sur notre territoire du Pilat Rhodanien. L'environnement y tient une place capitale avec ses différentes composantes principalement les déchets et l'eau.

La gestion et le traitement des déchets sont devenus au fil du temps un des principaux postes de dépenses de toutes les collectivités à la croissance exponentielle : budget de fonctionnement annuel de 2 237 000 € et programme d'investissement exceptionnel de 920 000 € en 2022 pour notre intercommunalité. La déchèterie rénovée de Pélussin est opérationnelle avec un mode d'accès, certes un peu plus contraignant mais garant d'un fonctionnement plus performant et plus économe dans l'intérêt de tous. Prochaines étapes : l'aménagement d'une plateforme de déchets verts et la mise en place d'une déchèterie pour les professionnels.

Autre priorité : l'eau. La raréfaction et la fragilité de cette ressource vitale ont conduit depuis plusieurs années à pérenniser et renforcer une politique soutenue d'investissements, de l'ordre de 1 800 000 € par an, pour améliorer le maillage des réseaux, remplacer les conduites fragilisées à l'origine des fuites d'eau, sécuriser les sites de prélèvement.

Le financement de la gestion des déchets et de l'eau présente la particularité d'être couvert pour l'essentiel par les participations des usagers, les aides extérieures étant très limitées. Toute la politique communautaire s'efforce de concilier une protection de l'environnement efficace faisant également appel à notre responsabilité personnelle d'usager consommateur avec une augmentation la mieux maîtrisée possible mais inéluctable des prix de l'eau et de la redevance incitative.

L'action environnementale communautaire ne s'arrête pas à ces deux thématiques. Elle s'illustre également dans la politique globale menée au sein du Parc naturel régional du Pilat ou dans celle plus spécifique de la protection des milieux aquatiques au sein du syndicat des 3 rivières, dans les aides du PLH pour les économies d'énergies...

On peut ainsi considérer qu'en 2022 le tiers des ressources financières communautaires sont affectées directement à l'environnement.

Le vote du budget a pour finalité de faire des choix prioritaires en fonction de nos capacités financières dans le strict respect des équilibres budgétaires. Le budget général 2022 a pu être adopté sans augmentation du taux d'imposition des taxes foncières en s'appuyant sur une indispensable rigueur de gestion et sur les aides de l'État, la Région, le Département.

Le conseil communautaire aura à se prononcer dans les prochains mois sur le projet de réhabilitation de la piscine à Pélussin au vu de l'étude dont les conclusions viennent d'être rendues ; un programme important de rénovation de la crèche de Vérin sera engagé en 2023 ; des acquisitions foncières conséquentes sont en cours sur plusieurs zones d'activités économiques. Autant de dossiers qui seront à l'ordre du jour des prochaines publications.

Plus que l'affichage de ces futures réalisations, ce Mag' met en avant l'ensemble des services que notre communauté de communes peut apporter à ses habitants : multitude des activités de la maison des services, de la SPL du Pilat Rhodanien, aides aux entreprises ou à l'habitat, activités de loisirs ou culturelles...

En cette période estivale, je vous souhaite, au nom du conseil et du personnel communautaire, de belles vacances sur vos lieux de villégiature ou à la maison dans notre beau Pilat.



Economie Les aides aux entreprises, Déclat pour ta boîte.....	4
Agriculture Portrait d'arboricultrice	6
Maison des Services Le numérique pour tous	8
Convention Territoriale Globale Les actions	11
Finances Zoom sur le budget des déchets ménagers.....	17
Environnement La déchèterie	20
Aménagement du territoire ZAN, aides à la rénovation logements	23
La base de loisirs La saison 2022	28
Culture Les animations estivales du centre culturel.....	30

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PILAT RHODANIE

Magazine d'information de la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien
9 rue des Prairies | 42410 PÉLUSSIN
Tél. 04 74 87 30 13
ccpr@pilatrhodanien.fr
www.pilatrhodanien.fr

N° 12 | juillet 2022 - N° ISSN : 2552-6103

Direction publication : Serge RAULT et la commission communication
Rédaction : commission communication
Conception : CCPR (Armelle Ghibaudo)

Crédits photos : CCPR - Pixabay - P. Chetelat - O. Lajuzan
Impression : Imprimé sur du papier certifié PEFC (Pan European Forest Council) pour une gestion durable des forêts

Les aides au développement des petites entreprises du commerce et de l'artisanat.

Pour aider les entreprises de notre territoire à se développer, la communauté de communes accompagne les commerçants et les artisans avec un point de vente (un magasin) à travers une aide à l'investissement de 10 % des dépenses éligibles. Grâce à l'aide de la communauté de communes, les projets présentés ci-dessous ont pu bénéficier d'une aide de la Région Auvergne-Rhône-Alpes de 20 % des dépenses éligibles.

VIAROMA, guinguette à Vêrin



Jean-Marc BREDY et Laurent FARO ont créé une guinguette au bord du Rhône sur la commune de Vêrin entre la RD 86 et la Viarhona.

Il est proposé une restauration sur place et de la vente à emporter. La grande majorité des produits est issue de la production locale.

A moyen terme un atelier de location, réparation et entretien de cycles sera ajouté.

Soutien financier de la CCPR : 3 571,06 €.

STUDIO SANDY, salon de coiffure et « barber » à Maclas



Sandy NOGAREDES a ouvert au centre de Maclas un salon de coiffure mixte avec espace « barber ».

Ce projet a vu le jour dans un local vacant depuis deux ans, local qui avait accueilli un salon de coiffure pendant 20 ans. Le lieu a été rénové avec un nouvel aménagement et du nouveau matériel. Deux salariés et deux apprentis travaillent dans ce salon.

Soutien financier de la CCPR : 5 000 €.

MODALITÉS

Cette subvention s'appuie sur un règlement qui définit les activités et les dépenses éligibles et précise les modalités d'attribution et de paiement de la subvention. Il est nécessaire, par exemple, de respecter des délais pour faire les investissements ou pour demander le versement de la subvention.

Les dépenses réellement effectuées doivent être conformes aux devis présentés dans la demande de subvention.

Pour en savoir plus sur cette aide, vous pouvez vous rendre sur notre site.

Stéphane Lacourtablaise
s.lacourtablaise@pilathodanien.fr
Tél. 04 74 56 75 60
Maison des services
7 rue des Prairies - 42410 Pélussin
facebook.com/mdsdupilathodanien
www.pilathodanien.fr

CONTACT

La maison des services engagée aux côtés de l'ADIE et de Initiative Isère Vallée du Rhône pour soutenir les projets d'entreprises :

La communauté de communes s'engage auprès des entreprises pour les aider et les soutenir dans leurs projets de création, de reprise ou développement d'activités en conventionnant et en finançant deux structures d'accompagnement : l'ADIE et IVR. Les porteurs de projets et entrepreneurs peuvent ainsi bénéficier de conseils et d'accompagnement en proximité à la Maison des services à Pélussin.

adie

ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative Economique)

L'Adie est une association solidaire qui défend l'idée que chacun, même sans capital, même sans diplôme, peut devenir entrepreneur s'il a accès au crédit et à un accompagnement professionnel et personnalisé. L'ADIE s'adresse aux personnes créant ou développant leur entreprise, y compris à celles qui rencontrent des difficultés bancaires pour leur projet.

L'association finance et accompagne les porteurs de projet en proposant un service complet composé de :

- Divers produits de financement liés à la création d'activité : micro-crédit professionnel (jusqu'à 12 000 € pour financer tous types de besoins, stock, trésorerie...), prime régionale, prêt à taux zéro, prêt d'honneur, selon votre projet et l'étude de votre dossier.
- Prêts de financement de la mobilité : destinés aux personnes salariées ou en recherche d'emploi salarié pour des besoins en financement liés à la mobilité (achat ou réparation d'un véhicule, déménagement, formation, permis de conduire...)
- Micro-assurance pouvant couvrir la responsabilité civile professionnelle, le local, le véhicule, le stock...
- Accompagnement adapté des micro-entrepreneurs avant, pendant et après la création d'entreprise.

CONTACT

Permanence à la Maison des Services sur RDV le 3^{ème} vendredi du mois
Tél. 04 74 56 75 60
mds@pilathodanien.fr

IN'CUBE (nouveau programme)

IN'cube est un programme complet et gratuit d'accompagnement et de préparation à la création d'entreprises pour les personnes éloignées de l'emploi (jeunes de moins de 30 ans, bénéficiaires des minima sociaux ou au chômage depuis plus de 24 mois, seniors de plus de 50 ans, personnes en situation de handicap). Il permet également l'obtention d'une prime de 3 000 € pour les jeunes de moins de 30 ans qui créent leurs entreprises.

Réseau Initiative ISÈRE VALLÉE DU RHÔNE NOTRE PROJET, AIDER LE VÔTRE

IVR (Initiative Isère Vallée du Rhône)

Appartenant au réseau Initiative France (premier réseau associatif de financement et d'accompagnement à la création / reprise d'entreprises en France), IVR (Initiative Isère Vallée du Rhône) a pour but de permettre aux porteurs de projet de création ou reprise d'entreprise de bénéficier d'un appui global, d'un prêt d'honneur gratuit, d'un parrainage, d'un réseau et d'un suivi sur trois ans.

Leur mission consiste à octroyer des solutions de financement aidant à l'obtention d'un prêt bancaire professionnel.

IVR accompagne gratuitement et individuellement les entrepreneurs :

- dans la formalisation finale de leur projet en vue d'une demande de solutions de financement,
- dans le démarrage de leur activité durant le remboursement du financement obtenu.

Neuf entreprises accompagnées sur dix sont toujours en activité trois ans après leur démarrage grâce à un plan de financement bien calibré et un accompagnement sur la durée.

CONTACT

Élodie NGUYEN
Tél. 06 52 82 81 19
enguyen@initiative-iserevalleedurhone.fr
Siège de communauté de communes EBER
rue du 19 mars 1962 - 38550 ST-MAURICE-L'EXIL
Permanence à la Maison des Services sur RDV le 3^{ème} vendredi du mois
Tél. 04 74 56 75 60
mds@pilathodanien.fr



Agriculture

Lutte anti-grêle, protection des cultures et du territoire

INTERVIEW...

Thomas PUTMAN, membre de l'Association de défense contre la grêle en Pilat Rhodanien et responsable d'un poste de tir sur Malleva. Adjoint au Maire de Malleva et conseiller communautaire.

Au cours des dernières années, le nombre d'orages a considérablement augmenté, la principale cause étant le réchauffement climatique.

M. PUTMAN, pouvez-vous nous présenter le rôle de votre association ?

L'association est composée d'arboriculteurs et de viticulteurs et a pour but de protéger les cultures contre la grêle. Il y a 4 ans, en 2018, l'association de défense contre la grêle en Pilat Rhodanien a mis en place un système de ballons anti-grêle. Depuis, l'association n'a pas eu à déplorer de dégâts sur les vignes et vergers.

Quelle est la zone géographique couverte ?

Un large territoire est couvert par des radars, au-delà de la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien (Saint-Prim, Salaise sur Sanne...).

La zone couverte par notre action part de Loire sur Rhône, traverse sur Vitis Vienna (rive gauche du Rhône) et suit Côte-Rôtie, Condrieu, Saint Joseph ainsi que le Nord Ardèche.

Comment fonctionne le système de protection ?

Les radars permettent de fixer le bon moment pour le tir des ballons. Il existe environ 25 points de tir. Les ballons sont tirés juste avant l'orage.

Le ballon est gonflé d'hélium (environ 1m³) et comprend une torche de sels hygroscopiques (sel de calcium) qui sont diffusés au cœur des nuages. Quand il y a une alerte, le tir doit être réalisé dans les minutes qui suivent.

Ce système a-t-il des limites ?

Si l'orage de grêle est trop important, rien ne peut être fait pour l'empêcher. C'est pourquoi les agriculteurs conservent les filets « paragrêle ». Aucun système n'est efficace à 100 % en cas de phénomènes exceptionnels.



Préparation d'un tir d'un ballon anti-grêle

Comment est financé ce dispositif de protection ?

Nous avons eu des coûts importants d'installation, de mise en place, de maintenance des radars ainsi que l'équipement des postes de tirs de ballons qui nous préviennent des orages. Ces achats sont coûteux mais très importants pour notre profession.

Chaque année l'association continue d'investir sur du matériel afin de bien couvrir tout notre territoire. Ce système est financé par les cotisations des agriculteurs qui bénéficient de cette protection.

Les intercommunalités ainsi que certaines communes couvertes par le dispositif, apportent une participation pour le fonctionnement.

Quels appuis la communauté de communes vous a-t-elle apportés ?

A la mise en place de ce système, la communauté de communes a apporté une garantie d'emprunt pour notre prêt bancaire et nous a aussi accordé une subvention de 2 000 € en 2022.

Le mot de la fin ?

La mise en place de cette défense permet de protéger les cultures des agriculteurs, mais pas seulement, c'est tout un territoire qui est protégé. En minimisant les orages de grêle, toute la population du secteur est concernée par la réduction des dégâts sur les toitures, les vérandas, les voitures...

TÉMOIGNAGE...



Anaïs GAUCHER

Arboricultrice Saint-Appolinard

Pouvez-vous vous présenter et nous parler de votre métier ?

Je m'appelle Anaïs GAUCHER, je suis mariée, mère de deux enfants et arboricultrice.

Il existe une multitude de variétés de pommes ; j'en cultive une dizaine dont des Galas, des Golden et la Rosée du Pilat qui ont fait la réputation de notre terroir.

Comment êtes-vous devenue arboricultrice ?

Tous les étés, avec mon frère, on travaillait sur l'exploitation familiale. L'intérêt professionnel s'est développé après mes études universitaires, un master en écologie et développement durable. Après quelques voyages et quelques expériences professionnelles, je voulais agir au plus près du terrain ; l'agriculture s'est imposée. En 2015, j'ai alors repris l'exploitation familiale lors du départ à la retraite de mon père.

Quel est votre quotidien d'arboricultrice ?

Mon quotidien est celui d'une cheffe d'entreprise : gestion du personnel, tâches administratives, ouverture de la vente directe... Toutefois, sur le cœur du métier et pour obtenir la qualité de la pomme du Pilat, nous suivons la saisonnalité du pommier.

En hiver, nous effectuons les plantations des nouveaux vergers, la taille des vergers déjà implantés et nous essayons de nouvelles variétés.

Arboriculture

A la rencontre d'une arboricultrice de Saint-Appolinard

Au printemps, nous faisons le suivi des vergers pour détecter ravageurs et maladies, et adapter l'intervention à chaque parcelle. Nous déployons les filets paragrêles et entretenons les jeunes arbres.

En été, il nous faut être attentifs au grossissement des fruits, et arroser au besoin.

A l'automne, nous analysons la maturité des fruits pour déclencher la récolte. Puis nous organisons le stockage en chambre froide pour proposer des pommes de qualité le plus longtemps possible.

Quel est votre relation avec la coopérative ?

(NDLR : la coopérative agricole Les balcons du Mont Pilat se situe à Bessey et regroupe 11 exploitations).

Je suis adhérente et comme tous les adhérents, je fais partie du conseil d'administration. La coopérative calibre et commercialise la quasi-totalité de ma production. Une partie est vendue en direct sur mon exploitation en fruits frais ou transformés (jus de fruits, purée de fruits, etc.). Je propose aussi des poires de la production de mon mari.

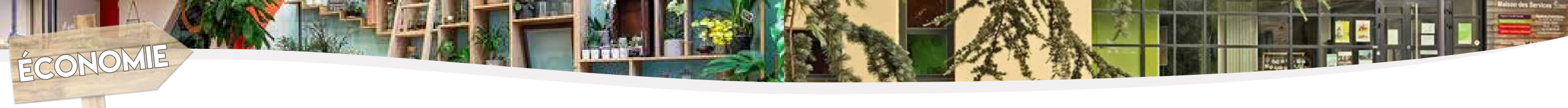
Votre exploitation est-elle en bio ?

La dynamique instaurée par la coopérative permet de sécuriser de nouveaux projets comme la certification HVE (Haute Valeur Environnementale) ou la mise en place d'une agriculture biologique. A ce jour, une partie de mon exploitation est en bio : 1,7 ha sur les 9 ha de l'exploitation.

Comment évoluera votre métier ?

C'est un beau métier, en perpétuelle adaptation, qui nous donne une certaine responsabilité : celle de produire une nourriture de qualité accessible à tous. Je suis fière de participer à cela. L'intégration des nouvelles contraintes environnementales, réglementaires et économiques dans nos pratiques quotidiennes est un des nombreux enjeux du futur.

Je pense qu'il est important de faire connaître nos problématiques et notre métier au quotidien. La vente directe permet cela, de même que toutes les actions de communication des arboriculteurs et autres acteurs de la filière. De mon côté, j'organise aussi des vergers-cueillette pour que chacun puisse ramasser les fruits qu'il mangera. Alors rendez-vous à la prochaine cueillette en octobre 2022 !



Déclic pour ta boîte, le nouveau programme d'accompagnement pour les professionnels.

Dans le cadre du plan « France relance », la communauté de communes a répondu à un Appel à Manifestation d'Intérêt d'accompagnement des collectivités territoriales pour déployer des solutions d'inclusion numérique à destination des Très Petites Entreprises (TPE).

Candidate Lauréate, la Maison des Services a mis en place le dispositif « Déclic pour ta boîte », un programme de sensibilisation, d'accompagnement et d'ateliers des entrepreneurs du territoire vers le numérique.



A l'ère du 3.0, il est difficile pour chacun de se dispenser totalement des outils numériques : boîte mail, e-administration, réseaux sociaux et autres sites web, jalonnent le quotidien. Face à cette multiplication des possibles, il est parfois difficile de faire des choix ou de prendre en main un équipement peu familier.

Dès cet été, la Maison des Services lancera une grande campagne de diagnostics gratuits, rapides et accessibles à tous les professionnels du Pilat Rhodanien. Elle les aiguillera selon leurs souhaits de maîtriser de nouveaux outils de productivité et de communication.

Une soirée de lancement s'est tenue le 16 juin au Fab lab de Pélussin sous forme de Pil'apéro réseau. Au cours de cette rencontre des entrepreneurs locaux ont témoigné de leur expérience et la nécessité de l'outil numérique dans leurs activités professionnelles (emailing, réseaux sociaux, outils de réservation en ligne...).

Cette phase de diagnostics sera suivie d'ateliers collectifs et / ou d'accompagnements individuels par les agents qualifiés et les partenaires spécialisés de la Maison des Services.

Les professionnels du territoire pourront ainsi se former toute l'année et apprendre à utiliser des outils pertinents pour leurs entreprises au quotidien.

*Vous êtes entrepreneurs sur le territoire et vous souhaitez en savoir plus ?
N'hésitez pas à nous contacter.*

Maison des Services
Tél. 04 74 56 75 60
 7 rue des Prairies - 42410 Pélussin
 mds@pilatrhodanien.fr
 www.pilatrhodanien.fr
 www.facebook.com/mdspilatrhodanien

CONTACT

Afin de nous aider à recenser vos demandes en matière de numérique, vous pouvez remplir un questionnaire en ligne à l'adresse suivante :
 ➤ <https://bit.ly/39BkEo8>
 ou venir le compléter directement à la Maison des Services.

La Maison des services propose des ateliers de formations et d'informations à l'attention des professionnels, pour le numérique, la mise en réseau et la création d'entreprise :

ÉVÈNEMENTS	lundis 11 et 18 juillet 18h / 20h OPTIMISER MON RÉFÉRENCIEMENT LOCAL Devenez le N°1 sur les recherches Web <i>Animation Ma jolie Comm</i>	mardi 6 septembre 9h / 12h MATINALE DE LA CRÉATION * Atelier pour les futurs créateurs d'entreprises <i>Animation ADIE, Maison des Services, Pôle Emploi, CER France, ACF, Auditor Conseil</i>	lundis 5 et 12 septembre 18h / 20h LINKEDIN, LE RÉSEAU SOCIAL PROFESSIONNEL Repensez votre usage de LinkedIn <i>Animation Ma jolie Comm</i>	lundi 19 septembre 18h / 20h BOOSTER MA COMMUNICATION Obtenez les réponses à vos questions et fixez vos objectifs de com' <i>Animation Chambre des métiers</i>	
	BOÎTE À OUTILS	jeudi 8 septembre 9h / 11h PETIT DÉJ' Rencontre conviviale entre porteurs de projet et entrepreneurs <i>Animation @telier du Pilat Rhodanien</i>	jeudi 15 septembre 9h30 / 11h30 BOOSTER MA VISIBILITÉ SUR LES RÉSEAUX Tirez profit des outils disponibles pour votre entreprise en ligne <i>Animation @telier du Pilat Rhodanien</i>	jeudi 22 septembre 9h30 / 11h30 LA COOPÉRATIVE D'ACTIVITÉ : POLLEN Information collective pour découvrir le statut d'entrepreneur salarié <i>Animation Pollen Scop</i>	jeudi 29 septembre 9h30 / 11h30 MA GESTION AU QUOTIDIEN Apprenez à faire vos démarches en ligne en toute simplicité <i>Animation URSSAF</i>

*** MATINALE DE LA CRÉATION**

La Maison des Services en partenariat avec le Pôle emploi, l'ADIE et IVRR proposent un rendez-vous régulier sous forme de matinales de la création d'entreprises.

Au cours de ces ateliers, sont présentées, toutes les étapes de la création et les structures pouvant accompagner les créateurs ou repreneurs d'entreprises :

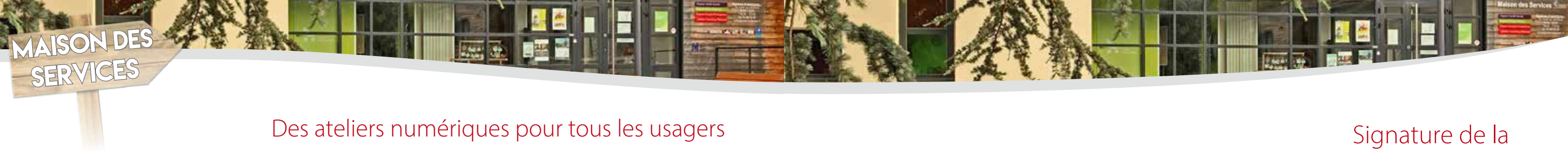
- déterminer à quelle étape du processus vous êtes ;
- identifier les aides et les appuis que vous pouvez solliciter ;
- échanger avec des conseillers Pôle Emploi, des structures de financement, l'expert comptable de la Maison des Services,

Inscription et information sur les évènements :

Inscription :
 ➤ par mail : atelier@pilatrhodanien.fr

Maison des Services
Tél. 04 74 56 75 60
 7 rue des Prairies - 42410 Pélussin
 atelier@pilatrhodanien.fr
 www.pilatrhodanien.fr
 www.facebook.com/atelierpilatrhodanien

CONTACT



Des ateliers numériques pour tous les usagers

Les accompagnements vers le numérique ne s'adressent pas seulement aux professionnels.

Depuis plusieurs années déjà, Lucie Seyni Koudou, médiatrice numérique à la Maison des Services anime différents ateliers et parcours de formation en direction notamment des séniors.

En octobre 2021, le pôle numérique de la Maison des Services s'est renforcé avec l'arrivée d'Aurore Aubert, recrutée dans le cadre du dispositif national Conseiller numérique France services.

Grâce à la signature d'une convention en faveur de l'inclusion numérique et de l'accès aux droits avec la CAF, Aurore proposera dès le mois de septembre plusieurs parcours d'initiation au numérique gratuits et pour tous.

Composés de 8 séances (atelier de 2 heures par semaine), les apprenants seront invités à découvrir ou redécouvrir les fondamentaux du numérique au quotidien : utiliser sa boîte mail, rédiger et mettre en forme un document textuel, se rendre sur internet en toute sécurité, remplir ses démarches administratives via le portail France Connect, faire un CV... de nombreux thèmes seront abordés dans le cadre de ces parcours.

Que vous soyez actifs, demandeurs d'emplois, en reconversion ou encore parents au foyer, si vous souhaitez vous initier aux outils digitaux, découvrir des astuces au quotidien en petits groupes dans une ambiance conviviale, *inscrivez-vous aux réunions d'informations présentant le contenu de ces programmes de formations :*

- le lundi 12 et vendredi 16 septembre 2022 à 8h30.

LES ATELIERS NUMÉRIQUES
 Développez vos connaissances, montez en compétences et maîtrisez votre ordinateur !
 PARCOURS DE 8 SÉANCES DE 2H

Ceci n'est pas une souris (informatique)
 Ceci n'est pas un pirate (informatique)
 Ceci n'est pas un cookie (informatique)
 Ceci n'est pas un navigateur (WEB)

Inscrivez-vous à l'une de nos réunions d'information
 LUNDI 12 SEPTEMBRE À 9H30 OU VENDREDI 16 SEPTEMBRE À 9H30
 ☎ 04 74 56 75 60
 ✉ atelier@pilatrhodanien.fr

Maison des services
 7 rue des prairies. 42 410 Pélussin



Aurore AUBERT

Conseillère numérique France services à la Maison des Services du Pilat Rhodanien.

Maison des Services
Tél. 04 74 56 75 60
 7 rue des Prairies - 42410 Pélussin
 mds@pilatrhodanien.fr
 www.pilatrhodanien.fr
 www.facebook.com/mdspilatrhodanien

CONTACT

Signature de la Convention Territoriale Globale (CTG)



Chantal LARGERON, présidente du conseil d'administration de la Caf, Marie-Pierre BRUSCHET, directrice de la Caf, Serge RAULT, président de la communauté de communes, Farid CHERIET, vice-président en charge des services à la personne, ainsi que les maires du Pilat Rhodanien, étaient réunis à Pélussin, au siège de la Communauté de Communes, pour apposer leur signature à cette nouvelle convention.

Le jeudi 21 avril, les représentants de la Caf de la Loire et les élus de la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien ont signé une convention pour une durée de 5 ans.

Cette convention permet de mettre en œuvre un projet social de territoire (cf. notre article précédent Mag' N°11, janvier 2022) sur 3 axes prioritaires :

- Le premier concerne la petite enfance et l'enfance et vise à concilier vie familiale, vie professionnelle et vie sociale. L'objectif étant de proposer une offre d'accueil diversifiée et en intégrant mieux les enfants porteurs de handicap.
- La deuxième thématique concerne l'animation de la vie sociale. Elle comporte des axes de travail visant à mieux accompagner les familles, faciliter la relation parentale, soutenir les jeunes et favoriser les échanges entre structures associatives.
- Le dernier enjeu porte sur l'amélioration de l'accès

aux droits et aux services afin de créer des conditions favorables à l'insertion sociale et professionnelle des familles confrontées à des difficultés. Il comporte des axes de travail visant à réduire la fracture numérique, faciliter l'accès à l'emploi et à étudier des solutions en terme de mobilité.

De manière plus concrète, différentes actions sont ou seront conduites sur des thématiques variées : parentalité, petite enfance, inclusion numérique, accès aux droits, animation de la vie sociale, jeunesse...

Dans les pages suivantes, vous trouverez le détail des actions concrètes déjà mises en place autour de la mobilité solidaire et de l'accès au droit.



Convention Territoriale Globale (CTG) Les actions autour de la mobilité solidaire

TRANSPORT SOLIDAIRE

Le principe du transport solidaire est de mettre en relation des conducteurs bénévoles et des passagers qui ne peuvent pas ou plus se déplacer, pour les aider dans leurs déplacements du quotidien (rendez-vous médicaux et administratifs, courses, visites à des proches...).

Le transport solidaire va bien au-delà d'un transport d'un point A à un point B : c'est également l'occasion de faire de nouvelles rencontres, de rompre l'isolement et de créer un réel lien social.

Au sein de la communauté de communes il existe actuellement 4 dispositifs de transport solidaire accessibles sous conditions (en fonction de chacune des structures) et ouverts du lundi au vendredi :

- **Saint-Michel-sur-Rhône** (proposé par le CCAS de la mairie), contact : 07 55 61 94 53.
- **Pélussin** (proposé par le secours catholique, en partenariat avec la mairie de Pélussin), contact : 06 37 09 85 50
- **Saint Pierre de Boeuf** proposé par l'ADMR, contact : 06 40 21 61 07
- **Maclas** proposé par l'AFR de Maclas qui débutera en septembre 2022, contact : 04 74 48 34 48 / 06 26 69 53 63 ou afrmaclas@orange.fr

Appel aux chauffeurs bénévoles n'hésitez pas à contacter une de ces structures.

AID'AUTO 42

Le 12 avril 2022, la Maison des Services a signé un nouveau partenariat avec Aid'auto42.

Aid'auto42 est une association, intervenant sur le département de la Loire, qui propose des solutions aux problèmes de déplacements que peuvent rencontrer les personnes en difficulté notamment celles inscrites dans un processus de maintien ou de retour à l'activité professionnelle.

Une « Twingo » est disponible à la location pour des personnes en démarche d'emploi ou de formation.

Location à la journée : 5 €/ jour travaillé (chèque de caution : 450 €)



Conditions d'accès :

- Personne en démarche d'emploi ou de formation
- Avoir une prescription d'un de nos partenaires (Département de la Loire, de pôle emploi du Gier, de la Mission Locale Gier Pilat, de Cap emploi Gier...)

+ **D'INFOS** : contacter la Maison des Services au 04 74 56 75 60 ou mds@pilatrhodanien.fr

Convention Territoriale Globale (CTG) Les actions pour les jeunes et l'insertion



Ce camion financé par la Région-Auvergne-Rhône Alpes a permis à l'UDAF (Union Départementale des Associations Familiales) de mettre en place une maison de la famille itinérante pour aller à la rencontre des familles et créer une dynamique partenariale sur l'ensemble du territoire.

Pour saluer cette initiative, Mme MONTORO-SADOUX, élue Régionale vice-présidente déléguée à la jeunesse, à la famille et aux séniors, était présente au côté des élus du Pilat Rhodanien et de l'UDAF à Chavanay.

Dans le cadre du projet national « repérer et mobiliser le public invisible 16 - 29 ans » porté par la Mission Locale Gier Pilat, la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien et la Maison des Services en tant que partenaires, ont participé à la venue d'un camion aménagé, prêté par l'UDAF de la Loire et du Rhône, pour aller à la rencontre du public.

Trois événements ont été ainsi organisés avec les partenaires du territoire (Association Familles Rurales de Maclas, Association Familles Rurales de Chavanay, Association Les 4 versants, la Société Publique Locale (SPL), La Ligue de l'Enseignement 42, Le CHAPI, le département Loire et Pôle emploi) :

- Le mercredi 4 mai sur le parking de Verlieu à Chavanay : diffusion d'offres d'emplois saisonniers, ateliers CV mais aussi découverte des métiers grâce à des lunettes 360°. Cette animation a permis de renseigner une quinzaine de jeunes.
- Le jeudi 2 juin à Maclas le matin et à Pélussin l'après-midi, dans le cadre du challenge mobilité : information autour de la mobilité, aide au permis, location de Vélos à Assistance Electrique... Une dizaine de jeunes sont venus à notre rencontre.
- Le mercredi 29 juin à l'Espace Eaux Vives à Saint-Pierre-de-Boeuf : un parcours d'orientation sur l'orientation pour les jeunes, des informations sur leurs droits et de nombreux partenaires présents.

CALENDRIER DES PERMANENCES

7 rue des Prairies - 42410 Pélussin
Tél. 04 74 56 75 60 - mds@pilatrhodanien.fr



ÉCONOMIE

Zones d'Activités Économiques (ZAE) : les derniers aménagements de la ZAE La Bascule

Horaires d'ouverture de la Maison des services : du lundi au vendredi de 8h 30 à 12h 30 et de 13h 30 à 17h 30

EMPLOI	jours / sur RDV	Horaires
Mission locale (accueil 16 / 25 ans)	1 fois / mois : 4 ^{ème} jeudi du mois	9h - 12h et 13h30 - 17h
MIFE Loire Sud (Maison de l'Information sur la Formation et l'Emploi)	3 fois / mois : 1 ^{er} jeudi du mois (accueil physique) + 2 ^{ème} et 4 ^{ème} lundi du mois (visio)	9h - 12h30 et 13h30 - 17h 9h - 12h
Cap Emploi	1 fois / mois	9h - 12h ou 13h30 - 17h30
Convergence (ex. SOS Petits boulots)	1 fois / mois	8h30 - 12h30
CIBC (conseil en évolution professionnelle)	1 fois / mois	8h30 - 12h30 et 13h30 - 17h
Pôle emploi (ateliers accompagnement / recherche d'emploi)	1 à 2 fois / mois	9h - 12h et 14h - 16h

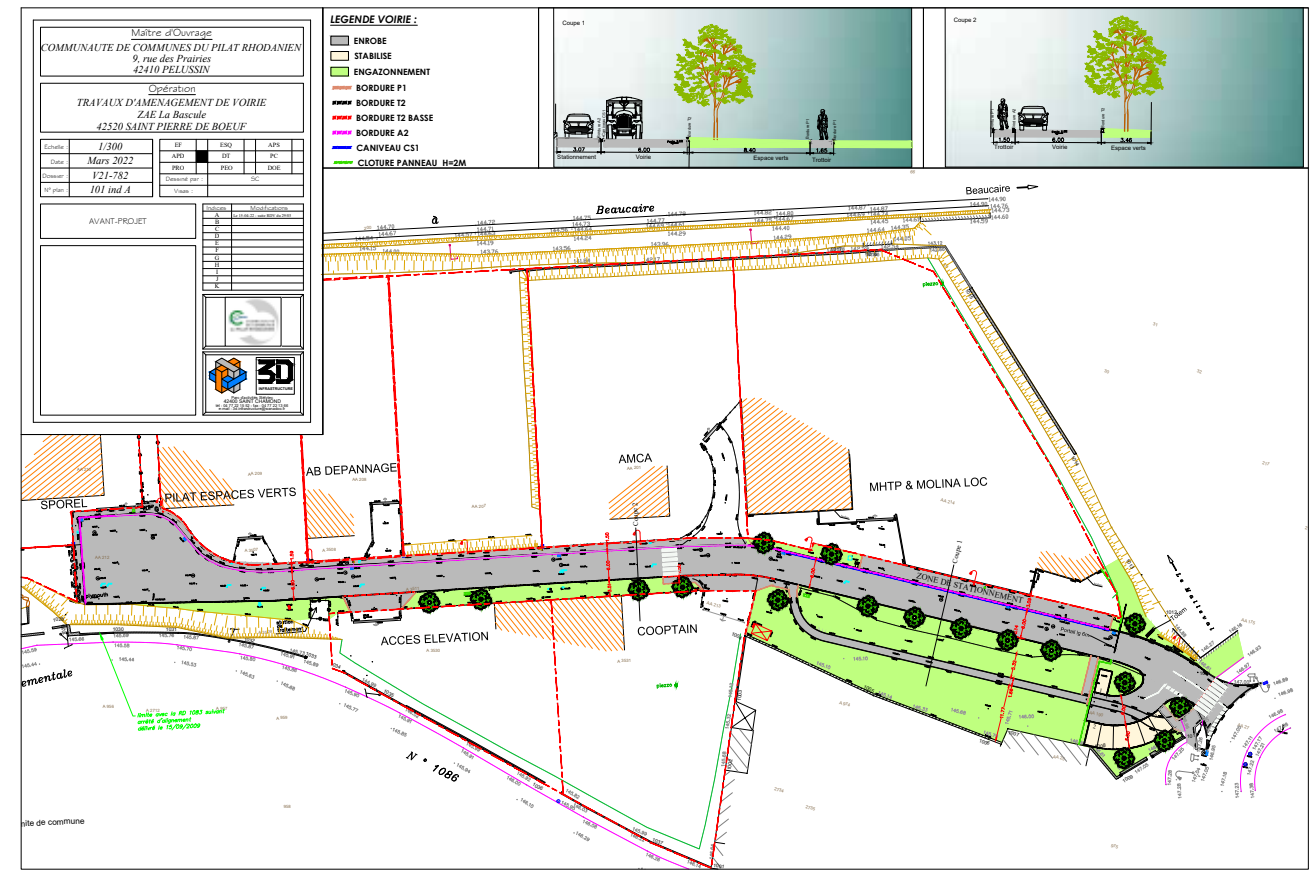
ENTREPRENDRE	jours / sur RDV	Horaires
CCI (Chambre de commerce)	Le mardi 1 fois tous les 2 mois	13h30 - 16h
CMA (Chambre de métiers)	Le mardi 1 fois tous les 2 mois	13h30 - 17h
Chambre d'Agriculture	Le mardi 1 fois tous les 2 mois	13h30 - 17h
IVR (Financement et création d'entreprises)	1 fois / mois le 3 ^{ème} vendredi du mois	8h30 - 12h
Expert - Comptable	2 ^{ème} mardi et 3 ^{ème} vendredi du mois	mardi 13h30 - 17h vendredi 9h - 12h
ADIE (Financement création d'entreprises et mobilité)	1 fois / mois : 3 ^{ème} vendredi du mois	9h - 12h
CERFrance	1 fois / mois	

SANTÉ ET SOCIAL	jours / sur RDV	Horaires
Infirmières	Du lundi au vendredi sans RDV	7h45 - 8h30
France ALZHEIMER	Chaque 1 ^{er} vendredi / mois sans RDV	9h30 - 12h30
ANPAA (Prévention Addictologie)	2 fois par mois (le mardi)	10h - 12h30 et 13h30 - 16h
CARSAT Social	Les jeudis sur RDV	
SPIP (mesures pénitentières d'insertion)	1 fois / mois sur orientation	9h 30 - 12h30 et 13h30 - 17h
Médecine du travail MSA	Un vendredi par mois	9h - 12h30 et 13h30 - 17h
Médecine du travail (Sud Loire Santé au travail)	Les lundis sur RDV	
CIDFF (Centre Information Droits des Femmes et des Familles)	2 fois par mois (le mardi)	13h30 - 16h30
CMP (Centre Medico Psychologique)	sur rdv uniquement	
CAF Service social	2 fois / mois les mardis	
CPAM (atelier numérique ameli.fr)	1 fois / tous les 2 mois	10h à 12h30 et de 13h30 à 16h
AIMV (Agir Innover Mieux Vivre / maintien domicile)	2 fois / mois les lundi après-midi	
UDAF Point Conseil Budget	1 fois / mois le 1 ^{er} mercredi du mois	9h - 11h

Permanences du Département de la Loire (sur RDV)		
Assistants sociales		Sur RDV au 04 77 39 65 71
Délégation à l'Insertion et à l'Emploi (suivi RSA)		
Conseillère économique, sociale et familiale		
Maison Loire Autonomie		
Consultation PMI		

PETITE ENFANCE	jours / sur RDV	Horaires
Guichet unique (choix d'un mode de garde)	Sur RDV	Tél. 04 74 87 94 17
Relais Assistants Maternels Parents Enfants	Sur RDV	Tél. 04 74 87 53 73
LE CHAPI (lieu d'écoute enfants / adolescents)	Les mercredis (sur RDV)	9h - 18h

SERVICES PUBLICS	jours / sur RDV	Horaires
Rénov'actions 42 (logement)	1 fois / mois : le 2 ^{ème} jeudi sur RDV au 04 77 41 41 25	9h - 12h et 14h - 16h30
Soliha (logement)	1 fois / mois : le 2 ^{ème} jeudi sur RDV	10h - 12h
Finances Publiques	Tous les jeudis sur RDV uniquement	8h30 - 12h et 13h30 - 16h
Espace Public Numérique	Du lundi au vendredi sans RDV	8h30 - 12h30 et 13h30 - 17h30
L@telier (espace de coworking)	Animation et location d'espaces (bureaux / salles pour les entrepreneurs)	Ouvert 7 jrs / 7



plan d'avant-projet de la ZAE de la Bascule

La zone intercommunale de la Bascule à Saint-Pierre-de-Bœuf a été aménagée en 2015 et 2016.

La commercialisation des lots s'est déroulée entre 2017 et 2019 et les constructions ont suivi.

Cette zone accueille aujourd'hui 11 entreprises, elle est quasi complète, il ne reste plus qu'une seule construction à démarrer et des extensions sont prévues pour deux entreprises de la zone.

Les travaux de finition des espaces communs pourront ainsi être prochainement lancés : places de stationnement, portail d'entrée géré par les entreprises, enrobé de voirie, plantations, signalétique...

Une réflexion est en cours pour la réalisation de nouveaux bâtiments à l'entrée de la zone.

Les projets de réhabilitation

LA PISCINE INTERCOMMUNALE À PÉLUSSIN



La piscine intercommunale située à Pélussin restera fermée en attendant sa pleine réhabilitation.

Les élus ont été amenés à se positionner sur la pertinence de maintenir la piscine à Pélussin ouverte malgré les problématiques techniques rencontrées sur ce bâtiment et les importantes fuites d'eau constatées.

La mise aux normes du bâtiment pour permettre l'accueil des usagers et assurer de bonnes conditions de travail aux agents, représente d'importants travaux avec une enveloppe financière conséquente.

Cet investissement aurait une durée de vie de deux ans, bien trop courte pour l'amortir, puisqu'il sera nécessaire de tout reprendre avec le projet de réhabilitation. De ce fait, les élus ont pris la décision de ne pas réouvrir la piscine en 2022. Toutefois, la communauté de communes est particulièrement

consciente de l'importance d'un tel équipement public sur son territoire.

Le projet de réhabilitation de la piscine a été engagé avec le démarrage des premières études. Pour rappel, un budget de 3,2 M€ est fléché pour ce projet.

La réouverture est envisagée pour la saison 2026.

DES TRAVAUX D'AMÉLIORATION PRÉVUS POUR LES CRÈCHES



La communauté de communes a validé un programme d'investissement pour améliorer les bâtiments des crèches intercommunales de Maclas et Vérin.

Tout d'abord, les menuiseries des façades Est et Sud de la crèche à Maclas vont être remplacées par des menuiseries aluminium pendant l'été 2022. Des volets roulants électriques vont également être posés afin d'améliorer le confort thermique de la crèche.

Le coût de cette opération s'élève à 36 000 € HT

Ensuite, la communauté de communes a lancé une étude d'assistance à maîtrise d'ouvrage afin de réhabiliter la crèche à Vérin, suite à une expertise judiciaire.

En effet, ce bâtiment présentait une dégradation anormale du bardage et des menuiseries. La consultation pour retenir un architecte est en cours. Les travaux devraient être réalisés sur l'été 2023.

L'opération est estimée à 312 000 € HT.

Ces travaux ont obtenu un large soutien de la part des différents financeurs (État DSIL, CD 42 et la CAF).

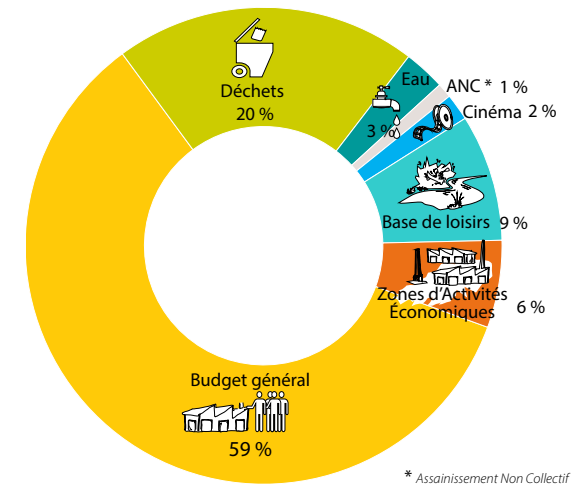


Finances publiques... l'essentiel du budget primitif 2022

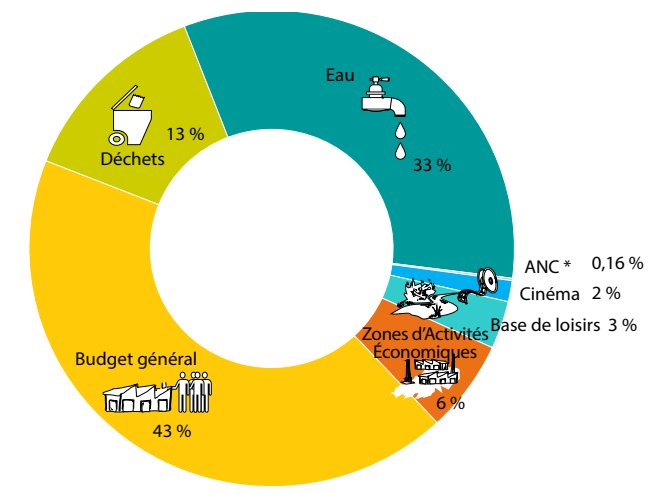
Les budgets doivent être équilibrés : l'ensemble des recettes finance l'ensemble des dépenses. Ci-dessous la présentation du prévisionnel des 7 budgets consolidés. Dans les pages suivantes, vous trouverez la présentation d'un budget détaillé : le budget des déchets ménagers.

Budget prévisionnel 2022 voté le 10 mars 2022 : 22 millions d'euros pour l'ensemble des 7 budgets.

Répartition par budget des dépenses de fonctionnement



Répartition par budget des dépenses d'investissement



Les recettes de fonctionnement (tous budgets confondus)

Chapitre	Dépenses de fonctionnement	Montant
002	Résultat d'exploitation reporté	18 093 €
011	Charges à caractère général	3 741 126 €
012	Charges de personnel	1 984 608 €
014	Atténuations de produits	2 398 482 €
022	Dépenses imprévues	40 000 €
023	Virement à la section d'investissement	878 971 €
042	Opérations tranfert entre sections	2 570 189 €
65	Revers. et restitutions s/ impôts et taxes	1 250 804 €
66	Charges financières	155 100 €
67	Charges exceptionnelles	32 101 €
68	Dotations amortissements et provisions	6 400 €
	TOTAL	13 076 873 €

Les recettes de fonctionnement (tous budgets confondus)

Chapitre	Recettes de fonctionnement	Montant
002	Résultat d'exploitation reporté	1 894 166 €
013	Atténuation des charges	20 300 €
042	Opérations tranfert entre sections	809 200 €
70	Produits services domaine et ventes diverses	3 571 626 €
73	Impôts et taxes	4 309 209 €
74	Dotations, subventions et participations	2 086 534 €
75	Autres produits de gestion courante	345 878 €
76	Produits financiers	17 500 €
77	Produits exceptionnels	22 460 €
	TOTAL	13 076 873 €

Les dépenses d'investissement (tous budgets confondus)

Chapitre	Dépenses d'investissement	Montant
001	Résultat d'investissement reporté	1 542 990 €
040	Opérations tranfert entre sections	809 200 €
16	Remboursement d'emprunts et dettes assimilés	855 622 €
20	Immobilisations incorporelles	251 297 €
204	Subventions d'équipements versées	179 719 €
21	Immobilisations corporelles	1 938 958 €
23	Immobilisations en cours	3 773 281 €
	TOTAL	9 351 067 €

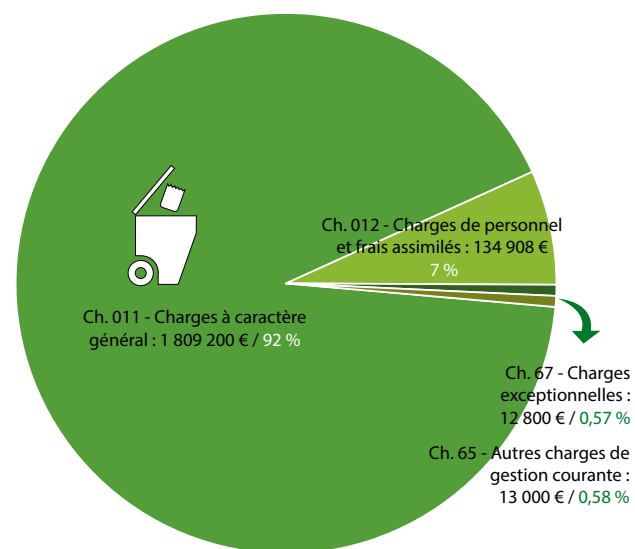
Les recettes d'investissement (tous budgets confondus)

Chapitre	Recettes d'investissement	Montant
001	Résultat d'investissement reporté	448 843 €
021	Virement de la section d'exploitation	878 971 €
040	Opérations tranfert entre sections	2 570 189 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 896 350 €
13	Subventions d'investissement reçues	1 611 528 €
16	Emprunts en cours	1 852 306 €
21	Immobilisations corporelles	53 980 €
27	Autres opérations financières	38 900 €
	TOTAL	9 351 067 €

Zoom sur le budget 2022 des déchets ménagers

La communauté de communes comptabilise 7 budgets. Dans ce numéro, nous avons choisi de détailler un budget en particulier, le budget prévisionnel des « Déchets ménagers », voté le 10 mars 2022.

Les dépenses de fonctionnement du budget « Déchets ménagers » :



Les principales dépenses sont :

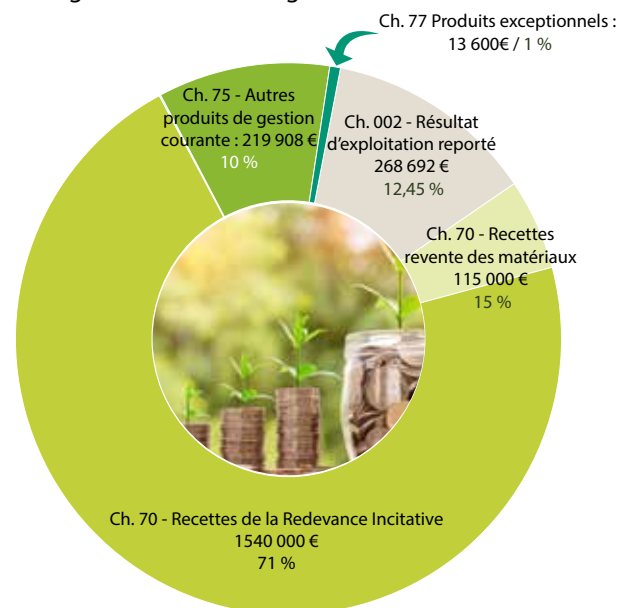
- **Les charges à caractère général (chap. 011) :** ce sont les différents contrats de prestations pour la collecte et le traitement des ordures ménagères résiduelles, du tri sélectif



et des déchets déposés en déchèterie, le gardiennage du site, mais aussi l'achat de composteurs, la maintenance des bacs à ordures ménagères, les frais liés aux dépôts sauvages...

- **Les charges de personnel :** (3 agents permanents) pour 134 908 €.

Les recettes de fonctionnement du budget « Déchets ménagers » :



Les budgets s'équilibrent par :

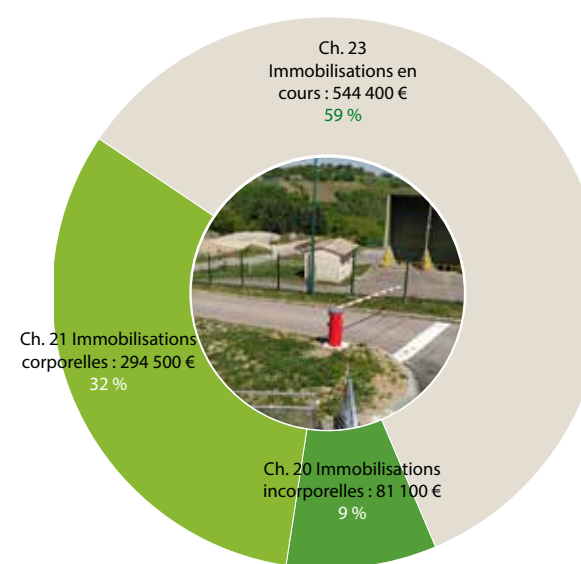
- **la Redevance Incitative,**
- **la revente des matériaux collectés et recyclables** dans les points d'apports de tri et en déchèterie, la vente des composteurs.



- **Autres produits de gestion courante (chap. 75) :** ce sont les recettes liées aux soutiens des éco-organismes et la refacturation des dépôts sauvages.
- **Les excédents de fonctionnement reportés (chap. 002)** des années précédentes.
- **Les produits exceptionnels (chap. 77) :** indemnités suite à préjudice, indemnisation des assurances, pénalités aux prestataires...



Les dépenses d'investissement du budget « Déchets ménagers » :

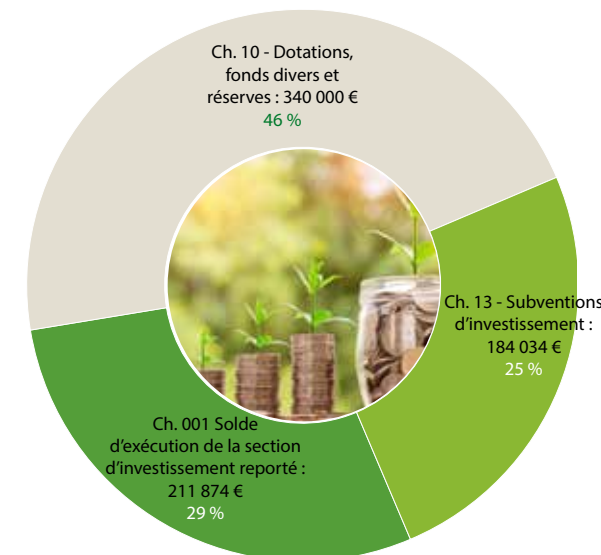


Les principales dépenses sont :

- **Chap. 23 :** ce sont principalement les travaux de réhabilitation de la déchèterie et de la plateforme de déchets verts.
- **Chap. 21 :** achat de colonnes de tri, de bacs à ordures ménagères, création de plateformes.
- **Chap. 20 :** frais de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de la déchèterie, investissement sur un nouveau logiciel de facturation qui permet notamment de gérer le contrôle d'accès de la déchèterie.



Les recettes d'investissement du budget « Déchets ménagers » :



Les budgets s'équilibrent par :

- **Les subventions (chap. 13) :** de l'État (DETR), de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et du Département Loire pour les travaux de la déchèterie et une subvention de Citéo pour la densification des points de tri ;
- **et l'autofinancement (chap. 001 - 021 - 040 et 10).**

A NOTER

La communauté de communes reverse, pour la recherche, à la Ligue contre le cancer : 3 € par tonne collectée de verre à recycler soit en 2021, 2 316 € versés.



La déchèterie, site rénové, site contrôlé

D'importants travaux de réhabilitation et de mise aux normes ont été entrepris cet hiver à la déchèterie.

D'un coût global de 302 000 € (travaux, maîtrise d'œuvre, contrôles techniques), ils ont été financés par les recettes issues de la Redevance Incitative (RI), ainsi que par différentes subventions, à hauteur de 128 000 € (Département de la Loire : 55 500 (réhabilitation) et 17 000 € (contrôle d'accès), État : 51 000 €, Région : 4 500 €).

En complément de ces travaux de rénovation, un dispositif complémentaire a été installé courant avril : un contrôle d'accès par lecture automatique de plaque d'immatriculation. Ce type d'équipement a déjà été installé dans de nombreuses déchèteries en Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Le nouveau logiciel permet de réserver en ligne ses rendez-vous à la déchèterie et de suivre ses factures.

Ce nouveau dispositif permet de réserver l'accès au site - d'un service de plus en plus coûteux notamment du fait de la hausse des tonnages - à ceux qui contribuent au financement du service en payant la redevance incitative (particuliers, administrations et entreprises installées sur le Pilat Rhodanien).

En termes de quantités collectées, l'augmentation sur 10 ans (entre 2012 et 2021) est de 45 % (évolution de l'indicateur ratio collecté en kg/an/hab), avec un pic à +58% entre 2012 (dernière année de référence avant la mise en place de la RI) et 2019. En 2020 et 2021, les tonnages sont un peu plus bas, notamment en raison de la crise sanitaire.

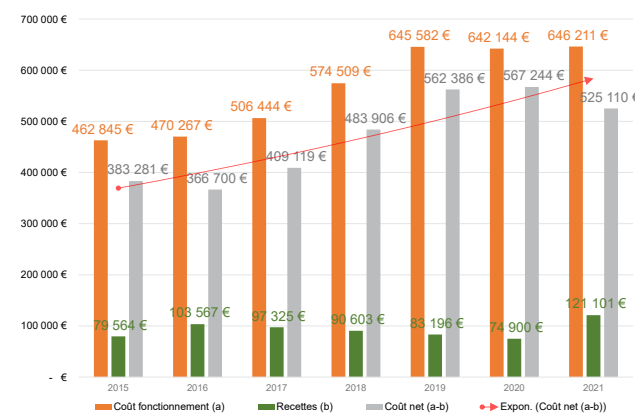
La fréquentation a quant à elle explosé entre 2012 et 2019 (+62 %), passant de 35 673 à 57 673 passages par an.

La baisse constatée en 2020 et 2021 s'explique par la crise sanitaire, qui a conduit à la mise en place de l'accès sur rendez-vous à compter de mai 2020, d'abord partiellement, puis sur l'intégralité des périodes d'ouverture.

Les rendez-vous ont été mis en place à la sortie du premier confinement, afin de réguler les passages et limiter les files d'attente importantes sur la RD7, qui induisaient des problèmes de sécurité routière. Par la suite, compte-tenu de la fluidité acquise par cette organisation, les rendez-vous ont été conservés.



Travaux de la déchèterie à Pélussin en partie subventionnés.



Évolution des coûts de la déchèterie entre 2015 et 2021

LE PORTAIL USAGER

Ce nouvel espace client permet :

- de préparer sa venue en déchèterie : d'enregistrer la plaque du véhicule, de prendre son RDV ;
- de consulter les données de son compte usager : nombre de collectes sur le bac à ordures ménagères, nombre de passages en déchèterie, consultation des factures émises à partir de juillet 2022... ;
- d'accéder à des informations sur le service ;
- d'échanger avec le service : réclamation, demande de composteurs.

MODALITÉS D'ACCÈS (RDV)

La prise de rendez-vous se fait en ligne, depuis votre compte Ecocito :

- Je crée mon compte en me connectant sur : <https://pilatrhodanien.ecocito.com> : création à partir d'une clé d'activation (disponible auprès du service de gestion des déchets par courrier ou téléphone – ou sur votre prochaine facture de RI) ou en indiquant vos coordonnées.
- Je me reconnecte (après validation du compte) pour enregistrer mon véhicule dans « mes équipements ».
- A chaque fois que je veux aller en déchèterie, je me connecte à mon compte, et je prends mes RDV en cliquant sur le bouton vert « Prendre RDV » de la page d'accueil.
- Il ne reste plus qu'à choisir une date et un horaire puis valider !



PAS D'INFORMATIQUE, PAS DE PANIQUE !

Si vous n'avez pas de matériel informatique ou pas d'accès à internet, pas de panique !

Vous pouvez enregistrer votre plaque d'immatriculation :

- auprès du service Environnement de la communauté de communes sur place,
- ou par transmission par courrier d'une copie de la carte grise, puis prendre RDV auprès du service par téléphone quand vous avez besoin de vous rendre en déchèterie !

Il est également possible de déposer la copie de votre carte grise directement à la déchèterie auprès du personnel.

Deux agents se tiennent à votre disposition au siège de la communauté de communes, ou par téléphone, pour vous accompagner dans vos démarches.



LA DÉCHÈTERIE

LES HORAIRES DE

PÉRIODE D'HIVER

de mi-novembre à fin février :

- du lundi au vendredi de 14h à 17h30,
- le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h,
- fermeture le dimanche et les jours fériés.

PÉRIODE D'ÉTÉ

de début mars à mi-novembre :

- du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h,
- le dimanche de 8h30 à 12h30,
- fermeture les jours fériés.

ATTENTION : dernier accès au public, 15 minutes avant l'heure de fermeture.

Communauté de Communes
Service Environnement
9 rue des Prairies 42410 Pélussin
04 74 87 53 75 - 04 74 87 94 10
environnement@pilatrhodanien.fr
www.pilatrhodanien.fr
Rubrique : environnement/gestion-des-dechets

CONTACT

L'eau, une ressource à protéger, une ressource à économiser

Sur le périmètre du Pilat Rhodanien, l'eau potable distribuée est produite à partir de deux types de ressources : les sources du Pilat (captages de surface ou prise d'eau en rivière) sur les communes de Pélussin, Roisey et Véranne d'une part, et les puits de captage implantés dans la vallée et puisant dans la nappe alluviale du Rhône, sur les communes de Saint-Michel-sur-Rhône, Chavanay et Saint-Pierre-de-Boëuf.

Ces ressources sont vulnérables et il nous faut les préserver, d'un point de vue qualitatif et quantitatif.

Concernant la qualité des eaux des puits du Rhône, un programme d'actions pluriannuel a été mené entre 2018 et 2021, sous l'impulsion de la DDT (Direction Départementale des Territoires) qui a entériné les actions et le périmètre concerné par arrêté préfectoral.

Ce programme avait pour objectif de réduire l'utilisation des produits phytosanitaires sur les aires d'alimentation des captages du Rhône. Ces aires s'étendent sur 53 km² soit 37 % de la surface du Pilat Rhodanien et concernent intégralement ou partiellement neuf communes.

Sous mandat de la communauté de communes, les Chambres d'Agriculture de la Loire et du Rhône ont animé le programme, notamment envers les agriculteurs.

Les actions ont, entre autres, consisté en la réalisation de diagnostics des exploitations agricoles, l'organisation de journées techniques, la mise en place d'une expérimentation sur le paillage dans les vignes, la diffusion d'informations... Concernant les autres utilisateurs de produits phytosanitaires, six communes ont réalisé des plans de désherbage communaux.

Le bilan de ce programme est satisfaisant ; l'utilisation des pesticides, insecticides et fongicides a significativement baissé sur les parcelles agricoles, et le nombre d'installations labellisées HVE ou certifiée AB a bien progressé.

Ce programme d'actions, d'un coût global de 120 000 € sur 4 ans, a été financé à 70 % par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, le solde a été pris en charge par la communauté de communes.

Début 2022, il a été décidé de renouveler ce plan, afin de prolonger certaines actions en vue de préserver la ressource. Ce nouveau programme sera construit dans les prochains mois et fera l'objet d'un nouvel arrêté préfectoral.



Les sources du Pilat sont vulnérables et soumises aux conditions climatiques. Après un printemps très sec, les sources s'amenuisent et certains ruisseaux du Pilat sont déjà presque à sec. Cette situation est généralisée à une part importante du territoire national. Dans la Loire, tout le Département a été placé en état de vigilance sécheresse le 24 mai, premier niveau sur les quatre seuils que compte l'échelle. Le 21 juin, le territoire du Pilat Rhodanien est passé en alerte.

Les prévisions météorologiques des prochaines semaines ne sont pas très encourageantes (probabilité élevée d'été plus chaud et plus sec que la normale), ce qui pourrait conduire notre territoire à être placé en alerte renforcée si la situation perdure. Chacun est d'ores et déjà invité à limiter sa consommation d'eau.

Industriels et agriculteurs mettent en place des mesures pour réduire leur consommation, les particuliers doivent également être vigilants : ne pas arroser son jardin en période de forte chaleur, ne pas laver son véhicule en dehors des stations de lavage, limiter sa consommation à la maison (installation de mousseurs sur les robinets, réutilisation des eaux de rinçage des légumes, réduire le volume de sa chasse d'eau...) et se tenir informé des éventuelles nouvelles restrictions imposées par arrêté préfectoral (niveaux alerte renforcée et crise).



Le Zéro Artificialisation Nette (ZAN) est une notion définie initialement dans le Plan Biodiversité de 2018 et reprise comme un axe majeur dans la loi Climat et Résilience (août 2021).

Cette loi fixe l'absence de toute artificialisation nette des sols en 2050 comme un objectif national. Cette démarche consiste à réduire au maximum l'extension des villes en limitant les constructions sur des espaces naturels ou agricoles et en compensant l'urbanisation par une plus grande place accordée à la nature dans la ville.

Le ZAN implique que chaque nouvelle surface imperméabilisée devra être compensée par la « renaturation » de sols artificialisés, sur un périmètre équivalent.

Zéro Artificialisation Nette (ZAN) est un objectif fixé pour 2050.

Il demande aux territoires, communes, départements, régions, de réduire de 50 % le rythme d'artificialisation et de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers d'ici 2030 par rapport à la consommation mesurée entre 2011 et 2020.

ZAN Zéro Artificialisation Nette

Pour la communauté de communes, près 72 ha ont été artificialisés pour de l'habitat et de l'économie entre 2010 et 2020 soit une moyenne de 7,2 ha par an. Cependant, le rythme de cette artificialisation a été très différent au cours de la décennie (9,6 ha par an en moyenne entre 2010 et 2015 et 4,6 ha par an en moyenne entre 2015 à 2020).

L'objectif « ZAN » demande que pour la période 2021-2031, les surfaces artificialisées n'excèdent pas 36 ha (moyenne de 3,6ha/an).

La réflexion doit être menée à l'échelle des Régions, des Schémas de Cohérence Territoriaux (SCOT) et déclinée dans les Plans Locaux d'Urbanisme avec des objectifs chiffrés, avant 2027.

Le 24 mars dernier, les élus du conseil communautaire ont accueilli le Syndicat Mixte des Rives du Rhône (SMRR) porteur du SCOT représenté par M. Charles ZILLIOX, Vice-Président du SMRR et de la communauté de communes, ainsi que l'équipe technique du SMMR.

Cette réunion a été l'occasion pour les élus de s'approprier cette notion complexe et aussi d'échanger sur les différentes questions que pose cette mise en œuvre.

La communauté de communes vous accompagne pour les travaux de votre logement

PLH

La communauté de communes met en œuvre son deuxième Programme Local de l'Habitat (PLH) pour la période 2018-2024 et le conseil communautaire du 31 mars a validé le projet de modification n°1 du PLH.

Ce PLH a pour vocation de définir la politique de l'habitat à l'échelle des 14 communes du territoire et doit obligatoirement suivre les prescriptions du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) des Rives du Rhône, approuvé en novembre 2019, sans excéder un délai de trois ans (avant novembre 2022).

Le nouveau SCOT a fixé un nombre différent de nouvelles constructions selon les communes et leur évolution démographique.

Les nouvelles constructions doivent être réalisées essentiellement au sein des bourgs afin de limiter l'étalement de l'urbanisation et conserver des espaces agricoles, naturels et urbains distincts.

Les élus ont aussi validé une augmentation du budget des aides financières de près de 72 000 € supplémentaires pour la rénovation énergétique (aides financières et audits énergétiques).

Le conseil communautaire étudiera prochainement les avis des partenaires et validera définitivement cette modification du PLH.

Grâce à son Programme Local de l'Habitat (PLH) 2018-2024, la communauté de communes peut vous apporter des aides financières et techniques pour la rénovation énergétique de votre logement ainsi que pour l'adaptation du logement au vieillissement et au handicap.

Aide pour l'adaptation des logements

Afin de permettre aux seniors de rester dans leur logement, la communauté de communes a contribué à l'adaptation de 35 logements - depuis le début de ce PLH - pour un montant de 44 000 € (aides financières directes et indirectes) pour des travaux de rénovation de salle de bain, d'installation de monte-personnes...

Aide pour la rénovation énergétique

La communauté de communes a financé 45 audits énergétiques pour un montant global de près de 34 000 € auprès d'un bureau d'études énergétique du Pilat Rhodanien. Ces audits ont permis de prioriser les travaux grâce à plusieurs scénarios et d'estimer les coûts des travaux. Ces audits sont pertinents dans le cadre d'une rénovation globale. Les bénéficiaires doivent s'engager à réaliser des travaux identifiés dans le rapport d'audit afin d'obtenir un minimum de 25 % de gain d'énergie.

Afin de permettre une rénovation énergétique des lo-

gements, la communauté de communes a financé une part des travaux pour un montant de près de 34 000 €.

Les aides financières attribuées s'inscrivent dans différents dispositifs comme le Programme d'Intérêt Général (PIG) départemental et Renov'actions 42. Des permanences se déroulent à la Maison des Services du Pilat Rhodanien, les deuxièmes jeudis de chaque mois. Ainsi, ce sont plus de 123 000 € de financements directs et indirects (animation des permanences, frais de montage de dossiers, recherche de financements...) qui ont permis aux habitants de réaliser des travaux.

Ces dispositifs ont généré près de 1 260 000 € de travaux dont 765 000 € exclusivement pour des entreprises de notre territoire.

RAPPEL : pour bénéficier d'une aide financière, les travaux ne doivent pas avoir débuté sans l'accord préalable de l'ensemble des financeurs.



Loïc DOLAT
Tél. 04 74 87 53 74
9 rue des Prairies - 42410 Pélussin
l.dolat@pilatrhodanien.fr
www.pilatrhodanien.fr

CONTACT

Habitat

Les organismes d'aide à la réhabilitation



Obtenez des informations et des conseils sur toutes les questions juridiques, financières et fiscales concernant votre logement grâce à l'ADIL (Agence d'Information inter-Départementale pour le Logement)

Location, difficultés financières, travaux, accession à la propriété... Que vous soyez locataires ou propriétaires, l'Agence interdépartementale d'Information sur le Logement Loire - Haute-Loire vous informe et vous conseille pour toutes les questions juridiques, financières et fiscales relatives au logement.

Les juristes de l'ADIL, vous apportent gratuitement des réponses complètes, neutres et adaptées à votre situation.

L'ADIL réunit l'État, les collectivités locales, Action Logement, des organismes d'intérêt général, des professionnels publics et privés concourant au logement et des représentants des usagers.

Quelques exemples d'informations que peut vous apporter l'ADIL 42-43 :

- Location : bail, état des lieux, loyer et charges, demande de logement social, dépôt de garantie...
- Qualité de l'habitat : réglementation sur la décence et l'insalubrité, habitat indigne, droit des occupants, diagnostic, amiante, plomb, termites, bruit...
- Fiscalité : revenus fonciers, investissement locatif, impôt locaux...
- Accession à la propriété : achat ou vente d'une maison, d'un lot de copropriété, financement d'un projet d'accession, aides nationales et locales à l'accession, contrat de construction...

☐ L'ADIL Loire Haute-Loire répond à vos questions par téléphone au 04 77 95 13 32 ou vous accueille dans ses locaux à Saint-Etienne, Roanne, Montbrison et Chadrac (43).

+ D'INFOS sur le site www.adil42-43.org

ACTIONS 42

RÉNOV'

Rénov'actions 42, le service public de la rénovation énergétique

Rénov'actions 42 est un service public créé par les collectivités de la Loire en partenariat avec les banques et les professionnels du bâtiment. Il vise à faciliter vos démarches de travaux de rénovation énergétique en proposant un accompagnement personnalisé et gratuit.

Que vous soyez propriétaires occupants ou bailleurs de logements individuels ou collectifs, vous pouvez être guidés dans votre projet de rénovation énergétique par les conseillers qui vous orienteront vers des travaux en cohérence avec l'état de votre habitation et vous aideront à cibler les actions à conduire en priorité pour améliorer les performances énergétiques du logement (type de chauffage à installer, performance de l'isolation, faisabilité technique...).

Ils vous orientent sur les aides financières auxquelles vous pouvez prétendre.

☐ Permanence mensuelle le **2^{ème} jeudi de chaque mois** à la Maison des Services du Pilat Rhodanien 9h à 12h et de 14h à 16h30 sur RDV

+ D'INFOS sur leur site internet : <https://www.renovactions42.org/>



Zoom sur les centres de loisirs sur le territoire

L'offre de services pour l'accueil des enfants dans les centres de loisirs est proposée par différentes institutions comme la SPL (Société Publique Locale), mais également les mairies ou pour certaines communes les associations. Dans cette page, nous vous présentons l'ensemble des centres de loisirs présents sur les 14 communes du territoire du Pilat Rhodanien.



Le centre de loisirs de Maclas

L'accueil de loisirs de Maclas, géré par l'Association Familiales Rurales de Maclas, s'adresse aux enfants de 3 à 12 ans, est ouvert aux périodes suivantes :

- Mercredis en période scolaire de 7h30 à 18h.
- Toutes les vacances scolaires (sauf du 6 au 21 août et le lundi 31 octobre) du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.
- Club ados : deux fois par mois les 2^{èmes} vendredis du mois de 19h à 22h et les 4^{èmes} samedis du mois de 10h30 à 13h30 (sauf pendant les vacances scolaires).
- Fermeture à Noël du 24 décembre au 1^{er} janvier.

Inscriptions : du lundi au vendredi de 9h à 12h à la maison des associations à Maclas

- Tél. 04 74 48 34 48 - @ : afirmaclas@orange.fr
- site internet : <https://www.famillesrurales.org/maclas/index.php/>

Le périscolaire de Maclas

Le périscolaire de Maclas, géré par la Mairie, s'adresse à tous les enfants, scolarisés dans les écoles de Maclas, de la maternelle (à partir de 3 ans) jusqu'en classe de CM2.

- Horaires du périscolaire : 7h30 - 8h30 / 16h30-18h30 les jours d'école.

Inscriptions : à la Mairie de Maclas.

Le centre de loisirs de Saint-Pierre-de-Bœuf

L'accueil de loisirs de Saint-Pierre-de-Bœuf, géré par la Mairie, s'adresse aux enfants de 3 à 11 ans, est ouvert aux périodes suivantes :

- Périscolaire : 7h30-8h30 / 16h30-18h30.
- les mercredis en période scolaire : 7 h30 à 18h30 (nouveau service à partir de septembre 2022 géré par la SPL - cf. article page suivante).
- Les vacances scolaires : de février, du printemps et les vacances d'été, du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Inscriptions : via le portail famille de la mairie de Saint-Pierre-de-Bœuf.

A NOTER

Retrouvez l'ensemble des programmes des centres de loisirs pour cet été sur la page Enfance de notre site internet :

www.pilatrhodanien.fr/enfance/les-centres-de-loisirs/

La Société Publique Locale du Pilat Rhodanien gère et anime les centres de loisirs périscolaires et extrascolaires suivants :

Le centre de loisirs de Pélussin

L'accueil de loisirs de Pélussin s'adresse aux enfants de 3 à 13 ans, est ouvert aux périodes suivantes :

- Périscolaire : 7h-8h30 / 16h30-19h
- Mercredis en période scolaire : 7h à 19h
- Toutes les vacances scolaires (sauf dernière semaine de décembre) du lundi au vendredi de 7h à 19h sauf jours fériés

Inscriptions : par mail centresloisirpelussin@splpilatrhodanien.fr

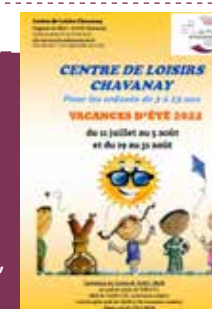


Le centre de loisirs de Chavanay

L'accueil de loisirs de Chavanay, s'adresse aux enfants de 3 à 13 ans, est ouvert aux périodes suivantes :

- Mercredis : 7h30 à 18h30.
- Vacances scolaires, d'automne, d'hiver, du printemps et vacances d'été (ouvert tout juillet et la première et la dernière semaine d'août) du lundi au vendredi de 7h30-18h30.

Inscriptions : par mail alsh.chavanay@splpilatrhodanien.fr



Le centre de loisirs de Saint-Pierre-de-Bœuf

- Mercredis en période scolaire : 7 h30 à 18h30 (Nouveau service à partir de septembre 2022).

Inscriptions : par mail stpierre.cl.spl@gmail.com

Le centre de loisirs de Malleval / Lupé

Le périscolaire de Malleval / Lupé, s'adresse à tous les enfants de la maternelle (à partir de 3 ans) jusqu'en classe de CM2 scolarisés.

- Périscolaire : 16h20-18h30 les jours d'école.

Inscriptions : par mail malleval.cl.spl@gmail.com

Le centre de loisirs « La Grotte aux fées » de Chuyer, La Chapelle-Villars

Le centre de loisirs extrascolaire « La Grotte aux fées » accueille les enfants originaires des communes de Chuyer et de La Chapelle-Villars, s'adresse aux enfants de 3 à 13 ans, est ouvert à Chuyer aux périodes suivantes :

- Vacances d'hiver et d'automne : du lundi au vendredi de 7h à 19h sauf jours fériés
- 3 semaines en Juillet : du lundi au vendredi de 7h à 19h sauf jours fériés

Inscriptions : par mail aupaysdesenfants@splpilatrhodanien.fr



Le centre de loisirs « Au Pays des Enfants » de Bessey, Roisey, Saint-Appolinard, Véranne

L'accueil de loisirs « Au Pays des Enfants » situé sur les Communes de Roisey et Véranne, s'adresse aux enfants de 3 à 13 ans, est ouvert aux périodes suivantes :

- Périscolaire Roisey : 7h-8h30 / 11h30-13h30 / 16h15-19h (enfants du RPI Roisey / Bessey).
- Périscolaire Véranne : 7h-8h30 / 11h45-13h30 / 16h15-19h (enfants du RPI Véranne / St-Appolinard).
- Mercredis en période scolaire : 7h-19h (uniquement sur Roisey).

Inscriptions :

- par mail pour Roisey : aupaysdesenfants@splpilatrhodanien.fr
- par mail pour Véranne : veranne.cl.spl@gmail.com

Le centre de loisirs de La Chapelle-Villars

L'accueil de loisirs périscolaire situé sur la commune de La Chapelle-Villars s'adresse aux enfants de 3 à 11 ans, est ouvert aux périodes suivantes :

- Périscolaire : 7h-8h30 / 16h30-19h les jours d'école

Inscriptions : par mail lachapelle.cl.spl@gmail.com

A NOTER

Les centres de loisirs des communes peuvent accueillir les enfants des communes extérieures avec un tarif spécifique « extérieur » selon leurs disponibilités.

La base de loisirs



L'équipe de saisonniers de l'Espace eaux vives

Après deux années difficiles, la base de loisirs refait le plein, tous les indicateurs sont au vert pour cette nouvelle saison 2022.

Les premiers chiffres sur la fréquentation du printemps sont en nette progression par rapport à 2019. La saison estivale s'annonce très encourageante.

Une équipe d'une trentaine de saisonniers (moniteurs, personnel d'accueil) vous accueille toute la saison pour vous faire découvrir les différentes activités en eaux vives (rafting, hydrospeed, canoraft).

Les activités sur la rivière sont accessibles à partir de 8 ans à conditions de savoir nager et s'immerger. En dessous de 14 ans, l'accompagnement par un moniteur est obligatoire.

La Maison de la Lône vous accueille pour les activités en eaux calmes tels que le paddle et le canoë. Ces activités sont accessibles à partir de 6 ans à conditions de savoir nager et de savoir s'immerger.

STAGES

L'Espace Eaux Vives propose 8 semaines de stage « Cocktail eaux vives » les mois de juillet et août.

Ce sont des stages de 4 créneaux de 2 heures permettant aux jeunes du territoire, âgés de 8 à 18 ans, de découvrir les joies de l'eau vive à travers le raft, l'hydrospeed et le kayak. Le prix de ce stage est de 110€.

Pensez à vous inscrire !

BONS PLANS

L'espace eaux vives, accueille aussi les entreprises

L'office du tourisme du Pilat à travers son partenariat avec le Comité d'Entreprise Michelin a permis de faire découvrir le territoire et notamment la base de loisirs à travers les activités rafting, hydrospeed.

Ils ont été accueillis dans les chalets du Camping de la Lône.



Chaque année, la communauté de communes propose des Vélos à Assistance Électrique (VAE) à la location sur l'espace eaux vives à Saint-Pierre-de-Boëuf.

Pour cette nouvelle saison, un partenariat a été mis en place avec Bike all basé à Pélussin.

Ainsi, il est mis 7 vélos à disposition sur la base de loisirs.

Les locations sont aux tarifs cités dans l'encart. Egalement, des VAE supplémentaires peuvent être loués via une réservation.

Pour plus de renseignements : contacter l'espace eaux vives !



Prestation	Durée	Tarifs
Location VAE	1/2 journée	29,00 €
Location VAE	journée	50,00 €
Location VAE	2 jours	90,00 €
Location VAE	semaine (7 jours)	250,00 €
Location remorque enfant	1/2 journée	15,00 €
Location remorque enfant	journée	25,00 €
Location remorque enfant	2 jours	45,00 €
Location siège enfant	1/2 journée	7,00 €
Location siège enfant	journée	12,00 €
Location siège enfant	2 jours	20,00 €
Location support smartphone		4,00 €
Location sacoches		5,00 €

BONS PLANS

L'espace eaux vives propose des activités rafting et hydrospeed.

- > à partir de 27 € pour 2h en location ou
- > à partir de 33 € pour 2h avec un moniteur.

Pendant la période estivale, nous sommes ouverts 7 jours sur 7. Les activités se déroulent entre 10h et 18h. Réservation vivement conseillée.

Une activité avec un moniteur vous permettra de découvrir au mieux la rivière et de passer un bon moment ludique et avec plaisir en toute sécurité.



L'ESPACE EAUX VIVES
 avenue du Rhône
 42520 Saint-Pierre-de-Boëuf
04 74 87 16 09
 info@espaceeauxvives.com
www.espaceeauxvives.com
 www.facebook.com/
 EspaceEauxVives

CONTACT

Centre culturel L'actualité et les animations du CinéPilat

CINÉ-ATELIER

Mercredi 13 juillet,

un atelier manuel prolongera la séance du film « Jean-Michel le Caribou », et les histoires d'amour interdites. Au programme : création d'une super-carte postale ! (dès 3 ans).



Atelier sur réservation, un accompagnant adulte obligatoire pour chaque enfant inscrit :

mediation-cine@pilatrhodanien.fr

MARATHON HARRY POTTER

La nuit du 24 juillet,

le CinéPilat et les CinéPampilles s'associent à Lestrage Festival (festival à Pélussin dédié à l'univers du célèbre sorcier) et vous concoctent une nuit marathon Harry Potter, avec foodtruck, buffet, petit déjeuner sorcier et animations surprises !

Soirée sur réservation.



CINÉPAMPILLES



Lors de la soirée spéciale « Animaux Fantastiques », deux fidèles spectatrices des soirées des CinéPampilles se sont lancées dans l'aventure des « jeunes ambassadeurs du CinéPilat ».

Âgés entre 15 et 25 ans, le groupe se compose de 8 membres : Oriane, Nino, Milan, Emma, Quentin, Rémi, et les nouvelles du groupe Abygail et Swan.

Programmation, communication, animation : accompagnés par l'équipe du cinéma, les ambassadeurs organisent des soirées tout au long de l'année, tout en découvrant les coulisses d'une salle de cinéma !

Vous êtes intéressés, et souhaitez rejoindre le groupe ? N'hésitez pas à nous contacter.

Instagram : @cinepampilles
Facebook : CinéPampilles
mediation-cine@pilatrhodanien.fr

NOUVEAUTÉ !



L'achat des places en ligne arrive au CinéPilat !

Un nouveau service sera prochainement proposé aux spectateurs: dès la rentrée, il sera possible de réserver des places en ligne!

Depuis le site internet du cinéma, un lien redirigera les spectateurs vers la plateforme "Ticketingciné" pour le choix du film et de la séance.

Plusieurs moyens de paiement seront acceptés: carte abonnement du cinéma, carte bancaire, CinéChèque.

Il sera toujours évidemment possible de prendre sa place directement en caisse du cinéma, 30 minutes avant la séance. Pour garantir un accès à tous, au maximum ce seront 82 places qui seront disponibles à la vente en ligne (50% de la capacité de la salle).

LES BRAVOS DE LA NUIT AU CINÉPILAT

En partenariat avec le festival, deux séances spéciales à retrouver au CinéPilat (cf. le programme en dernière page de couverture).

FERMETURE ESTIVALE

Le CinéPilat prend une pause estivale et sera fermé du 26 Juillet au 23 août. L'ensemble de l'équipe vous donne rendez-vous le mercredi 24 août pour la reprise des séances !

Centre culturel L'actualité et les animations de la médiathèque

CÉLÈBRE L'UNIVERS D'HARRY POTTER

Escape Game Harry Potter du 6 juillet au 27 août

En partenariat avec Lestrage Festival et le CinéPilat, nous vous proposons de retourner à Poudlard, la célèbre école de Sorciers.



Déjouez le piège de Peeves, l'esprit farceur du château le temps d'un Escape Game : en famille ou entre amis, constituez un groupe de 4 à 6 personnes (les énigmes s'adressent à des adultes, les plus jeunes sont les bienvenus pour accompagner, les plus de 14 ans peuvent être en autonomie) et réservez votre session à l'accueil du Shed.

Réalisez votre marque-page Harry Potter !

En libre accès durant tout l'été

Tournoi des sorciers : du 1^{er} juin au 3 sept.

Participez au tournoi des sorciers : choisissez votre maison (Serpentard, Poufsouffle, Serdaigle ou Gryffondor) et gagnez des points à chaque document emprunté à la médiathèque du 1er juin au 3 septembre. Des sabliers à l'intérieur du Shed vous indiqueront où en est votre équipe.

L'abonné le plus actif de la maison gagnante remportera un lot.

Inscription possible tout au long de l'été à l'accueil !

du 31 août au 8 septembre aux heures d'ouverture de la médiathèque,

Suite au désherbage des documents obsolètes de la médiathèque, une vente des documents retirés des collections, à l'unité ou par lot, pour 1€ est organisée.

BRADERIE

La médiathèque reste ouverte tout l'été aux horaires habituels du mercredi au samedi !
Prêt GRATUIT de 20 documents pour 3 semaines !

AUTOUR DU SON

Tous les samedis matins, cartes blanches musicales !

Tous les samedis matins, une animation musicale est proposée à la médiathèque.

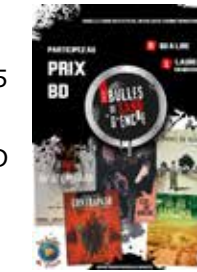
Elle débute par un concert sous casques et se poursuit par des cartes blanches musicales offertes aux musiciens amateurs : dans l'esprit de la fête de la musique, des moments conviviaux à partager.

ANIMATIONS

DES PRIX LITTÉRAIRES

En lien avec les Associations « Des Amis et des Livres » et « Lire à Saint-Etienne » et le festival du Polar « Sang d'Encre » de Vienne (novembre) :

- Prix Gouttes de Sang d'encre : 5 romans policier à découvrir.
- Prix Bulles de Sang d'encre : 5 BD policières à découvrir.
- Prix Charles Exbrayat : 3 romans à découvrir.



LANCEMENT

CENTRE CULTUREL À PÉLUSSIN

➤ **CinéPilat** : 9 rue des 3 sapins
Tél. 04 74 87 29 94
www.mediathequeleshed.fr
www.facebook.com/cinepilat

➤ **Médiathèque Le Shed** : 5 rue du jardin public
Tél. 04 74 20 33 10
www.mediathequeleshed.fr
www.facebook.com/mediathequeleshed

CONTACT

LES BRAVOS DE LA NUIT*

Théâtre à Pelussin

35^e
édition



AU CINÉPILAT

En partenariat avec le festival, deux séances spéciales à retrouver au CinéPilat :

▣ Jeudi 25 août à 10h

diffusion du film « Entre les Vagues » d'Anaïs Volpé. La séance sera suivie d'un échange avec l'équipe du festival et les comédiens programmés au festival.

▣ Samedi 27 août à 11h

une séance pour les tout-petits avec la projection du programme de courts métrages « Le Bal des lucioles » et autres courts. La séance sera précédée d'une première partie musicale jouée par les musiciens du spectacle « Sous les Herbes » de la Compagnie De-ci, De-là.

20 - 27
août 2022

www.lesbravosdelanuit.fr

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Loire

Le Département
de la Loire

PELUSSIN

Le Parc
de la Loire

Le Parc
de la Loire

Le Parc
de la Loire

Le Parc
de la Loire

Le Parc
de la Loire

Le Parc
de la Loire

Le Parc
de la Loire

Le Parc
de la Loire

tec